

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2017 B 03470
Numéro SIREN : 827 647 348
Nom ou dénomination : MFG HOLDING FRANCE

Ce dépôt a été enregistré le 01/08/2022 sous le numéro de dépôt 102489

« MFG HOLDING FRANCE »

Société par Actions Simplifiée
au capital de 1.000 €
Siège social : 23-25 rue Jean-Jacques Rousseau
75001 - PARIS
827.647.348 RCS PARIS
SIRET : 827.647.348.00016
APE : 6420Z

-:-:-:-

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE EN DATE DU 30 JUIN 2022

-:-:-:-

L'an deux mille vingt-deux et le trente juin à 9 heures,

La société « MFG Metall- und Ferrolegierungsgesellschaft MBH Hafner, Blondin & Tidou », associée unique, propriétaire des 100 actions de 10 € chacune de la société « MFG HOLDING FRANCE », représentée par sa gérante Madame Chantal TIDOU es-qualités, est présente au siège de la société filiale « MFG FRANCE » à NEUILLY SUR SEINE (92200) 3-3bis rue Charcot.

Le Commissaire aux Comptes de la société, régulièrement convoqué, est absent excusé.

En sa qualité de Présidente de la Société « MFG HOLDING FRANCE », Madame Chantal TIDOU a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 Décembre 2021.

Connaissance prise du rapport du commissaire aux comptes, l'associée unique a pris les décisions ci-après relatives à l'ordre du jour suivant :

- Présentation du rapport de gestion de la Présidente et lecture du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2021 ;
- Approbation des comptes de cet exercice et quitus à la Présidente et au Directeur général pour leur gestion ;
- Affectation du résultat ;
- Dividendes distribués au cours des trois derniers exercices ;
- Approbation des conventions entrant dans le champ d'application de l'article L 227-10 du Code de Commerce ;
- Pouvoirs pour les formalités.



CINQUIEME DECISION
Reconstitution des capitaux propres

L'associée unique constate que les capitaux propres de la société ont été reconstitués à hauteur de la moitié du capital social.

SIXIEME RESOLUTION
Pouvoirs pour les formalités

L'associée unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'effectuer les formalités prescrites par la loi.

-:-:-:-

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal que Madame Chantal TIDOU a signé en qualité de Présidente de la société « MFG HOLDING FRANCE » et de gérante de la société « Metall- und Ferrolegierungsgesellschaft mbH Hafner, Blondin & Tidou », associée unique.

EXTRAIT CERTIFIE CONFORME
Madame Chantal TIDOU
Présidente

